

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le 19 mai à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire, Dominique FOURNEL.

Date de convocation du conseil municipal : 12 mai 2014

Présents : MMmes. FOURNEL Dominique, BULART Frédéric, RICHETER Luc, GANTOIS Marlène, IMMERY Arlette, KONTOMICHOUS Christine, LAROSA Maxime, LAVALARD Gérard, OLIVIER Julie, PIRON Aurélie, PHILIPPOT Michaël, TROUILLE Philippe, WOIMENT Benjamin

Secrétaire de séance : Mme GANTOIS Marlène

### **Fixation du taux des 4 taxes directes locales :**

Les taux restent inchangés pour l'année 2014 soit :

- 19,98% pour la taxe d'habitation
- 13,60% pour la taxe foncière (bâti)
- 34,76% pour la taxe foncière (non bâti)
- 19,13% pour la CFE

### **Orientations budgétaires 2014**

Le suivi des affaires en cours :

- Dossier de M. BATONNET : affaire en cours depuis plusieurs années, suite à une erreur de bornage, nous devons nous porter obligatoirement acquéreurs des parcelles F57 et F58 à 1 euro le m<sup>2</sup>, car elles se situent au milieu du nouveau cimetière.
- Achat matériel pour petit outillage (suite au vol dans l'atelier)
- Echange de terrains (affaires en cours avec plusieurs propriétaires, environ 8 000 €)
- Travaux rue des Charretiers ...
- PLU (affaire en cours, mais à réétudier..)
- Matériel informatique (Logiciels)
- Mur du cimetière (Nouveau dossier, 26 000 € minimum + à prévoir la remise en état des monuments détériorés par la chute des pierres. Une demande de remboursement a été faite auprès de l'assurance, sans trop d'espoir d'être indemnisé (vétusté du mur)

Les subventions communales pour les associations seront attribuées ainsi :

- o SC Montaigu (football) : 3 000€ -
- o UNC (anciens combattants) : 200€
- o ADMR : 300€
- o Au fil de l'eau (pêche) : 650€ (compris mise en place de toilettes à l'étang)
- o Pétanque de Montaigu : 350€

### **Commission Communale des Impôts Directs**

Le Conseil Municipal a proposé une liste de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants.

Cette liste va être envoyée à Monsieur le Directeur de la Direction Départementale des Finances Publiques, qui nommera 6 titulaires et 6 suppléants.

### **Prix vente terrain lotissement Saint Vincent**

Face à la difficulté pour la vente des 13 terrains restants, Madame le Maire propose de baisser le prix du terrain à 45€ TTC/m<sup>2</sup>, sauf décisions contraires des autorités compétentes.

### **Organisation des élections**

Mise en place du planning pour la tenue du bureau de vote lors des élections européennes du 25 mai 2014, qui auront lieu à la salle polyvalente

### ***Délégations au Maire***

Après en avoir délibéré, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décidé à l'unanimité, de donner délégation au Maire pour exercer les pouvoirs suivants : passer les contrats d'assurance ; prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ; accepter les dons et legs qui ne sont ni grevés ni de conditions ni de charges ; 'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans tous les cas de situation.

Par disposition expresse prévoyant que les articles L.2122-17, L.2122.18 et L.2122-19 du CGCT sont applicables en ce qui concerne les attributions déléguées, en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, les adjoints pourront exercer les délégations données au Maire.

### ***Avis sur parc éolien de la Champagne Picarde***

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet du parc éolien de la Champagne Picarde sur les communes de Bucy-les-Pierrepont, Chivres-en-Laonnois et Mâchecourt, présenté par SAS Parc Eolien de la Champagne Picarde.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et la loi Grenelle 2, notamment son article 90-XI prévoyant la consultation des communes limitrophes au périmètre des projets éoliens ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des votants, émet un avis défavorable concernant la demande d'autorisation d'exploiter le parc éolien de la Champagne Picarde.

### ***Convention fourniture de repas par le collègue***

Le Conseil municipal décide de reconduire la convention initiale.

### ***Fête patronale du 28 et 29 juin 2014***

Présence des manèges habituels. Les animations seront programmées par les membres de la commission fêtes, cérémonies et loisirs.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- ✓ Sont nommés membres du CCAS, sous la présidence de Mme Dominique FOURNEL :  
Mme BENSCH Béatrice, Mme CORAND Angélique, Mme IMMERY Arlette, Mme MASSON Nadine, Mme OLIVIER Julie, Mme PIRON Aurélie, Mme PROLA Marie-Pierre, M. WOIMENT Benjamin.
- ✓ Rythmes scolaires : Une réunion a eu lieu le mardi 20 mai concernant une demande de dérogation pour l'organisation des temps d'accueil périscolaires qui sont à mettre en place à la rentrée de septembre. Les informations seront transmises aux familles dès réception de la réponse de l'académie.
- ✓ Mr Didier VAROQUEAUX a demandé pour récupérer un portique de jeux stocké dans la cour de l'école et inutilisé depuis plusieurs années, contre un don de 100€ aux écoles. Le Conseil municipal a accepté cette proposition.
- ✓ Madame le Maire précise que M. Jacques TISSOT de Marchais est le nouveau président du Syndicat des Eaux de Coucy les Eppes.
- ✓ M. et Mme PICART ont adressé un courrier au préfet de l'Aisne concernant les nuisances et dommages causés par le passage des poids lourds, Ce courrier nous est revenu en Mairie. Il s'avère qu'il s'agit principalement des camions de livraison « égarés » d'une société de MARCHAIS. Un courrier sera adressé à ladite société pour demander le changement de balisage au niveau de Coucy les Eppes, afin de faire dévier les poids lourds par « La paix ».
- ✓ Une habitante nous a adressé un courrier concernant deux véhicules, dont 1 en épave, qui restent stationnés sur le domaine public. Les propriétaires seront contactés pour résoudre cette gêne.
- ✓ M. LAROSA constate la vitesse excessive au niveau du Bois des Broches.
- ✓ M. WOIMENT fait part d'arbres dangereux à côté de l'étang : la commission des travaux s'en occupe.
- ✓ Mme GANTOIS fait part de dégradations à l'abribus, causés par les élèves qui attendent le bus le matin.
- ✓ Le bus de ramassage scolaire connaît des difficultés pour manœuvrer à l'angle de la rue du Prieuré et de la rue du Berceau, souvent causées par le stationnement gênant de véhicules. Un courrier sera adressé aux riverains.